



Lettre d'information n°8 juin 2023

Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaire

Le vendredi 21 avril 2023 ont eu lieu les assemblées Générale Ordinaire et Extraordinaire.

Merci à celles et ceux qui ont participé à ces assemblées. Cette participation est nécessaire pour continuer à dynamiser notre société coopérative.

L'intervention de Hubert REMILLIEUX du bureau d'études EnOtéA auquel nous faisons appel pour mettre en place l'autoconsommation collective a été très appréciée. Il fait aussi partie des centrales villageoises ACOPREV de St-Julien-en-Quint qui a déjà mis en place l'autoconsommation collective et il a, ainsi, pu répondre aux questions posées.

Révision des statuts

Rappel : Fin 2022 début 2023 l'association Nationale des CV a entrepris de mettre à jour au niveau juridique et d'uniformiser les statuts des SAS et des SCIC/SAS ; un groupe de travail a été constitué au sein de l'association des CV auquel a été intégré le président de CV-BDS. Les statuts ont été validés par un juriste et par l'URSCOOP ; ensuite le modèle a été diffusé afin que chaque CV se mette en conformité.

Il y a des articles permettant aux centrales villageoises qui le souhaitent de se déclarer PMO (Personne Morale Organisatrice) dans la démarche d'Auto-Consommation Collective (ACC) et également de pouvoir devenir entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Ce qui est sera un des prochains challenges pour Beaume-Drobie-Solaire.

Les nouveaux statuts validés par l'AGE du 21 avril 2023 ont été enregistrés au tribunal de commerce.

Le mandat du président

Lors de l'assemblée générale, le président a annoncé la fin statutaire de son mandat pour la fin de l'année.

Actuellement il n'y a pas de candidat(e) à son remplacement.

Beaume-Drobie-Solaire attend donc la candidature d'un ou d'une volontaire pour cette fonction.

Gérard Montesse restera toujours présent pour aider dans tous les cas.

Le point sur les souscriptions

Au 1er juin 2023 la SCIC/SAS compte 71 souscripteurs répartis ainsi :

- 55 citoyens
- 11 collectivités
- 5 entreprises

Les souscripteurs ont acquis 607 parts réparties ainsi :

- 337 par des citoyens
- 257 par les collectivités
- 13 entreprises

Production et vente d'électricité

Cette année, il y a une perte de production due à la météo : - 7% sur les prévisions et - 15,10% sur l'année précédente.

Travaux en cours

Le garage Renault est en attente de la pose de l'onduleur d'un jour à l'autre.

Pour l'école et la salle polyvalente de Rosières, la mise en service se fera le 22 juin .

Lancement pour l'étude Autoconsommation collective (ACC)

Rappel : Un groupe de travail au sein de BDS a élaboré un document qui vous permettra de comprendre les possibilités d'autoconsommation collective. Ce document a été joint à la lettre d'information n°6. Aujourd'hui, cette mise en œuvre pourrait se faire à partir de la production des 2 installations du garage Renault et de la salle polyvalente de ROSIERES

Cette possibilité est majeure pour continuer l'activité de BDS, car elle permet de continuer à développer des projets citoyens quand la suppression des subventions ne permet plus financièrement d'installer nos panneaux sur des surfaces de 50 m2.

Dans un premier temps il a été décidé de commencer l'étude d'ACC à partir des factures d'électricité des communes adhérentes à Beaume-Drobie-Solaires.

Le point a été fait sur le retour des factures d'électricité des mairies adhérentes.

L'étude des consommations et la collecte des courbes de charge va pouvoir commencer avec le bureau d'études EnOtéA afin de lancer une étude financière sur le prix de vente de l'électricité à ces 9 communes.

Nous souhaitons à toutes et à tous un bel été apaisant aussi bien à celles et ceux qui prennent des congés qu'à celles et ceux qui vont travailler.

Cordialement,
Le Conseil de gestion